



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"



CONVOCAATION A LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020 DES MEMBRES DE PROMOTION OPTIMIST

Madame, Monsieur,

En raison de l'absence du Quorum à l'assemblée générale extraordinaire du 23 Septembre 2020 à 18h00 (10 participants sur 275 membres) j'ai le plaisir de vous convier à participer à la seconde Assemblée Générale Extraordinaire de notre association PROMOTION OPTIMIST qui se déroulera : **Le Lundi 5 Octobre 2020 à 18h00 en visioconférence en cliquant sur le Lien :**

<https://meetingsemea27.webex.com/meetingsemea27-fr/j.php?MTID=medf5b5420988f053d98e25f5f7e366ff>

ORDRE DU JOUR AG EXTRAORDINAIRE 2020 :

1. Changement du nom de l'association « Promotion Optimist » en « Classe Optimist France »



2. Changement de l'Article 8 =>

- a- Il est proposé de compléter le paragraphe « L'association est administrée par un conseil d'administration comprenant 16 membres élus au scrutin secret pour une durée de 3 ans, renouvelable deux fois par l'assemblée générale ordinaire et choisis en son sein dont au moins la moitié de parents d'enfants (50 %) pratiquant l'OPTIMIST. » par « A l'issue de son troisième mandat, tout membre du conseil d'administration pourra être candidat à l'exercice d'un mandat supplémentaire. Cette candidature sera soumise à un vote à bulletin secret à la majorité des membres du conseil d'administration. »
- b- Il est proposé de modifier le paragraphe « Les votes par procuration et par Skype sont autorisés. » par « Les votes par procuration et en visio-conférence sont autorisés. ».

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre adhérent ou votre conjoint, qui devra être muni d'un pouvoir régulier, dans la limite de 5 en plus de sa propre voix.

Exemplaire vierge de Pouvoir joint à la convocation

Eric VAUTRIN

Président Promotion Optimist

Eric VAUTRIN 26 Boulevard Gambetta 22000 Saint Briec
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Affiliée à la Fédération Française de Voile –
Membre de l'International Optimist Dinghy Association, Classe internationale reconnue par l'ISAF
www.promotion-optimist.fr



PROMOTION OPTIMIST

Association Française de la Classe "Optimist"



POUVOIR AG EXTRAORDINAIRE 5 Octobre 2020 18h00

Je soussigné : NOM : PRENOM :
Représentant légal de : NOM : PRENOM :
N° de Ligue : N° de Licence :
Membre adhérent de l'association PROMOTION OPTIMIST,
Donne par la présente, pouvoir à

NOM : PRENOM :
Représentant légal de : NOM : PRENOM :
N° de Ligue : N° de Licence :
Membre adhérent de l'association PROMOTION OPTIMIST,
Pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire 2020 de PROMOTION OPTIMIST à la présente convocation,
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement du nom de l'association « Promotion Optimist » en « Classe Optimist France »



2. Changement de l'Article 8 =>

- a- Il est proposé de compléter le paragraphe « L'association est administrée par un conseil d'administration comprenant 16 membres élus au scrutin secret pour une durée de 3 ans, renouvelable deux fois par l'assemblée générale ordinaire et choisis en son sein dont au moins la moitié de parents d'enfants (50 %) pratiquant l'OPTIMIST. » par « A l'issue de son troisième mandat, tout membre du conseil d'administration pourra être candidat à l'exercice d'un mandat supplémentaire. Cette candidature sera soumise à un vote à bulletin secret à la majorité des membres du conseil d'administration. »
- b- Il est proposé de modifier le paragraphe « Les votes par procuration et par Skype sont autorisés. » par « Les votes par procuration et en visio-conférence sont autorisés. ».

En conséquence, prendre part à toutes les discussions et les délibérations, prendre connaissance de tout document, Émettre tout vote.

Fait le :

A :

Signature :

(Précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)